

« Je ne suis plus moi si on m'arrache une de mes nationalités »

- Les résultats du référendum en Turquie, et particulièrement l'adhésion massive des Turcs de Belgique au renforcement des pouvoirs du président Erdogan, a fait surgir un début de débat sur la double nationalité.
- Que signifie-t-elle pour ceux qui la possèdent ?
- Témoignages de Belgo-Turcs, bien ancrés en Belgique, mais aussi reliés à leur pays d'origine...

C'est un peu comme une tête à deux corps, résume métaphoriquement Seyma Gelen, Belgo-Turque arrivée en Europe à l'âge de 5 ans. « On ne peut m'en arracher aucun des deux, sans quoi je ne suis plus l'être que je suis. »

Un vote concernant la politique turque et la binationalité se retrouve soudain au centre de débats politiques et de suspicions hasardeuses. Les détenteurs de la double nationalité, en l'occurrence belge et turque, seraient devenus moins belges, moins bons citoyens... Or, pour la plupart d'entre eux, comme pour Seyma, il s'agit surtout d'une richesse. La double nationalité s'est d'ailleurs généralisée ces dernières décennies : selon la dernière enquête en date de l'ancien centre pour l'égalité des chances, en 2010, 74 % de la population née avec la nationalité turque et résidant en Belgique avait la nationalité belge, contre 3,1 % en 1991. Sans compter tous les enfants nés d'emblée avec la nationalité belge mais d'origine turque.

Pour Seyma Gelen, professeure de religion islamique et chercheuse à l'ULB, avoir la nationalité d'un pays signifie « appartenir au corps national, ne pas se sentir étranger à ce même corps ». La double nationalité constitue donc une richesse, « dans la mesure où j'appartiens à mon pays d'origine mais aussi au pays dans lequel je vis, dans lequel je construis le présent et l'avenir ».

« Cadeau du ciel »

Salima exprime un sentiment semblable. Arrivée en Belgique âgée de quelques mois, elle a demandé la nationalité belge une fois adulte, pour pouvoir exercer

en tant qu'enseignante. « Jusque-là, la question ne s'était pas posée », concède-t-elle. « Je l'ai vécu comme un cadeau du ciel : être enfin considérée comme Belge en Belgique, et Turque en Turquie... Même si, avec le recul, je constate que ce n'est pas tout à fait le cas. » Pour Orkan, jeune commercial qui est né, a grandi et étudié en Belgique, parfaitement trilingue français-néerlandais-turc, la double nationalité ouvre une porte que l'on ne peut pousser d'une autre façon : « Pour le moment, j'ai bien réussi en Belgique. Mais si un jour, je veux aller vivre

en Turquie, avoir une carte d'identité turque me facilitera la vie. » Pour lui, les sorties du CD&V et de la N-VA sont populaires : « C'est vraiment dérangeant : il y aurait donc un vote légitime et un vote illégitime. Les politiques voudraient connaître la teneur de nos voix, c'est une atteinte à la vie privée ! »

« Erdogan, sujet numéro un »

Si Orkan admet volontiers son soutien au président Erdogan, les votes n'allaient pas tous dans le même sens dans sa famille. Une chose est certaine : ce cadre se considère d'abord Belge. Pour lui, même ceux qui disent se sentir plus Turcs que Belges (ils seraient plus nombreux que ceux qui affirment l'inverse, lire ci-contre) sont davantage dans une posture : « C'est du nationalisme, une histoire de drapeau surtout. C'est vrai que le sujet de discussion numéro un, c'est Erdogan ! Les gens s'intéressent moins à la politique belge qu'à ce qui se passe en Turquie. Mais au quotidien, c'est en Belgique qu'ils vivent ! »

Seyma se dit aussi très attachée à son pays d'origine. « J'y vis à

distance », résume-t-elle, expliquant qu'elle suit ce qui s'y passe via les canaux d'information turcs ou occidentaux, vote quand elle en a l'occasion, s'y rend régulièrement. Elle constate par ailleurs que, parfois, « le fait de vivre en Belgique peut même attacher encore plus à la nationalité turque qui est, pour certain(e)s, une bouée de sauvetage face aux rejets et discriminations ». Lors des entretiens qu'elle mène pour sa thèse, portant précisément sur la participation des binationaux aux élections turques, elle entend régulièrement des propos du type « c'est un port sûr pour moi, au cas où je serais un jour exclu(e) de Belgique ou d'Europe ». C'est dire que le débat sur la binationalité la dérange : « Il faudrait cesser de vouloir mettre des gens dans des catégories. Soit ça les heurte, soit ça les pousse à choisir : c'est violent ! Nos politiques ne se rendent pas compte à quel point leur acharnement sur le corps électoral turc de Belgique pousse des parties de ce corps à se crispier encore plus sur elles-mêmes et contre la Belgique, et l'Occident. »

Tous ne s'impliquent pas pour autant dans la politique de leur

pays d'origine. Salima, par exemple, n'est pas allée voter au référendum, comme 40 % des électeurs potentiels en Belgique. « Je vis en Belgique et je me rends en Turquie une ou deux fois par an, explique l'enseignante. Je trouverais injuste de décider pour des gens qui y vivent toute l'année. »

Pour une infime minorité enfin, la double nationalité est vécue comme un fardeau dont on cherche à se délester. C'est le cas de Nurten Aka. A l'adolescence, celle qui est aujourd'hui journaliste culturelle, a ressenti le be-

soin d'envoyer valser la culture turque de ses parents... et sa carte d'identité par la même occasion.

« Ma carte turque sonnait faux »

« En fait, j'ai toujours été dérangée aux entourages de garder ce lien avec un pays qui se gave à l'amour-passion du drapeau turc, explique Nurten. Je ne m'y retrouvais pas, ça sonnait faux d'avoir une carte d'identité turque. »

À l'époque, la jeune femme préfère le rock aux musiques traditionnelles. Nurten estime qu'elle a eu la chance de grandir dans une cité diversifiée avec des voisins italiens, polonais, marocains, « belgo-belges », même si à la maison, l'éducation était plutôt conservatrice. C'est à ses yeux un atout majeur par rapport à une majorité de la population belgo-turque qui vit davantage en vase clos. Si elle a un instant rejeté la culture d'origine de ses parents, elle la retrouve avec sérénité depuis quelques années. Nurten chante dans une chorale turque, adore le saz (la guitare turque), demande à sa mère de lui apprendre à cuisiner du köfte, tout en emmenant sa famille boire une bière en terrasse !

Pour autant, elle fustige aussi les tentatives politiques de questionner la double nationalité : « Mon père, ancien mineur, a vécu vingt ans en Turquie, mais il veut se faire enterrer ici. Il faut accepter que des gens aient réellement deux pays, deux cultures, et qu'ils le vivent dans leur chair ! Le réel problème est celui des ghettos culturels. C'est sur l'entre-soi que les politiques doivent s'interroger plutôt que de lancer des solutions à l'emporte-pièce. » ■

ELODIE BLOGIE

L'ÉTUDE

54,9 % « aussi belges que turcs »

Il y a deux ans, la chercheuse Corinne Torrens publiait avec Ilke Adam une étude sur les

communautés belgo-turque et belgo-marocaine à partir d'un échantillon de 700 sondés. Il en ressortait notamment que 65,8 % des Belgo-Turcs se disaient très fortement et fortement

liés à leur identité d'origine. À côté de ça, 54,9 % se sentaient aussi belges que turcs. Mais ceux qui se considéraient « plus turcs que belges » (21,3 %) sont plus nombreux que ceux qui se

présentent comme « plus belges que turcs » (11,9 %). « Mais l'étude a été réalisée avant les attentats et le coup d'Etat manqué. Il serait intéressant de la refaire aujourd'hui. »

COMMENTAIRE

BERNARD DEMONTY

**TU AS MAL VOTÉ,
LA NOUVELLE
CARICATURE**

Tu as mal voté, mais bon sang comme tu es mal intégré ! Voici la dernière caricature en date envoyée cette fois aux électeurs turcs de Belgique qui ont décidé de voter pour l'extension des pouvoirs du président Erdogan dans leur pays d'origine.

Voici donc des démocrates revendiqués, à la N-VA et au CD&V, qui se croient souverainement autorisés à désigner le bon vote et le mauvais, sanction à la

clé. En voilà une pente glissante. Au hasard. Le vote pour le Front national, en France, que l'on attend significatif la semaine prochaine, va-t-il lui aussi entraîner des appels à la déchéance de nationalité ? On n'entend plus grand monde bouger. Et c'est ce qui donne à ces excommunications un parfum nauséabond et condescendant. Car, et c'est tout le paradoxe comme la grandeur de la démocratie : le bon vote

des uns sera toujours le mauvais vote des autres. Pour beaucoup en Belgique, et nous en sommes, le renforcement des pouvoirs d'Erdogan est un échec pour la Turquie, l'Europe et le monde. Mais conclure à une mauvaise intégration pour avoir voté « oui » rappelle le

vote censitaire où seule une classe éclairée savait quel était le bon parti à prendre. Cela rappelle aussi l'opprobre bien-pensant jeté bien souvent en Europe sur ceux qui, outre-Atlantique ont voté Trump. Ou ces Britanniques qui ont coché la case du « oui » au Brexit.

Combattre ce qui pousse des Belges, des Turcs, des Britanniques, à voter pour des régimes et candidats prônant le rejet de l'autre, la séparation, le totalitarisme, voilà le vrai courage. Ceux qui rejettent toute une communauté sous prétexte que la moitié a « mal voté » ne favorisent pas l'intégration qu'ils prônent. Non, ils « votent » eux aussi pour ceux qui ont emporté ces suffrages si critiqués.

l'experte « La manipulation d'un ressentiment à l'égard de l'Occident »

ENTRETIEN

La communauté turque est-elle intégrée ? Tout dépend du sens que l'on donne au mot « intégration », comme l'explique Corinne Torrekens, professeure à l'ULB, spécialiste de l'islam contemporain. « Les débats politiques actuels poussent à une cristallisation identitaire. »

Avec le débat sur la double nationalité, on met en doute l'intégration des Turcs et Belgo-Turcs de Belgique. Cela veut dire quoi, être bien intégré ?

Du point de vue scientifique, l'intégration, c'est une dialectique entre un groupe qui arrive et la société d'accueil. La sociologie de l'immigration est née du constat aux Etats-Unis dans les années 1930 que des groupes minoritaires européens maintenaient des traditions propres et une solidarité ethnique. On peut voir l'intégration comme de l'assimilation : les groupes minoritaires doivent perdre peu à peu tout héritage culturel et religieux. Ou on peut considérer qu'il s'agit de participer à la vie de la société du point de vue économique. « L'intégration » est un concept qui veut un peu tout et rien dire, surtout dans son interprétation politique.

Où se situe la communauté belgo-turque ?

On compare souvent les communautés belgo-marocaine et belgo-turque, car leur schéma migratoire est similaire. L'image d'une communauté belgo-turque plus fermée est assez juste, en tout cas en partie. Dans l'enquête que nous avons menée, on constatait une grosse embellie du côté marocain en termes d'insertion et de participation, que l'on n'observait pas côté turc. En revanche, les Belgo-Turcs échappent à certains phénomènes, comme la distanciation, l'impression d'être très différents des Belges.

Pourquoi ?

On peut expliquer cela par le fait qu'il y a davantage d'entrepreneuriat ethnique. Ce fonctionnement en communauté assure une sorte de filet de sécurité par rapport aux dynamiques de discrimination. Car c'est un aspect à prendre en compte : il y a un problème structurel de discrimination en Belgique. Les personnes d'origine turque, maghrébine ou subsaharienne ont entre 20 et 30 % de

chances en moins d'accéder au marché du travail. Cela réactive l'identité ethnique.

Une communauté en vase clos, c'est une bonne ou une mauvaise chose ?

Je nuancerais l'idée de vase clos. Il y a aussi des dynamiques d'individualisation. Quant au fonctionnement en communauté, il a ses inconvénients et ses avantages. En ce sens, il y a quelque chose d'hypocrite dans le discours politique. Il y a quelques mois, on louait le fait que les Belgo-Turcs résistent à la radicalisation religieuse violente. Parce que la communauté est contrôlée très étroitement par les autorités turques : les imams sont envoyés directement de Turquie, c'est en Turquie qu'on écrit le sermon du vendredi. On en fait un exemple alors que cela pose aussi question : ces imams, complètement connectés à leur pays d'origine, ne connaissent rien aux problématiques de la Belgique. Et s'il n'y a pas de radicalisation religieuse, il y a en revanche une radicalisation politique. Ce qui me semble le plus interpellant avec ce référendum, ce n'est pas tant les 75 % en faveur du « oui », que le taux de participation. Les dernières élections de 2014 et 2015 avaient mobilisé entre 30 et 45 %. Là, 60 % du corps électoral

s'est déplacé. Ce bond est énorme. Est-ce que c'est lié à l'agitation des réseaux étatiques qui ont fait campagne pour le « oui » ? Ou est-ce le résultat des débats très tendus en Europe, avec notamment le bras de fer avec les Pays-Bas ?

Ne peut-on pas se demander s'il n'y a pas un problème dans le modèle d'intégration belge ?

Si, bien sûr. Tant qu'on formule correctement la question. Le débat sur la double nationalité pointe la responsabilité sur la seule communauté belgo-turque. C'est peut-être subtil mais important. L'intégration est une dialectique, on ne peut pas faire porter un supposé échec sur le seul groupe minoritaire. Les prémisses d'une politique d'intégration ne datent que de 1989 au niveau fédéral, de 1996 en Wallonie et 2004 en Flandre, pour une immigration entamée en 1964 ! Pendant longtemps, il n'y a eu aucune vision coordonnée et centralisée sur le sujet. Dans les années 90, on accordait la nationalité sans contrepartie. On se disait que ça aiderait les gens à s'intégrer mais, en même temps, on continuait de déléguer l'aspect religieux à l'Arabie saoudite et à la Turquie. ■

Propos recueillis par
LORRAINE KIHL

référendum turc Erdogan balaie les appels à l'annulation du vote

ISTANBUL

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Ils ne s'inclinent pas. Trois jours après le référendum qui a offert au chef de l'Etat, Recep Tayyip Erdogan, le régime présidentiel qu'il s'était taillé sur mesure, ses adversaires refusent de s'avouer vaincus. Le score est trop serré (51,4 %), l'enjeu trop important et les doutes trop grands sur la fiabilité du vote pour faire confiance aux résultats, estime notamment le Parti républicain du peuple (CHP). La première formation de l'opposition turque a officiellement réclamé, mardi, l'annulation du scrutin.

En cause, une décision du Haut-Conseil électoral (YSK) prise en cours de vote. L'autorité a fait savoir qu'elle considérerait comme valides les bulletins non marqués du sceau officiel. Avec comme explications : la confusion viendrait d'une erreur des

responsables de bureaux de vote, qui auraient dû sceller les bulletins avant le jour J ; le droit de vote des électeurs aurait été violé si les bulletins concernés avaient été refusés ; la présence d'un filigrane permet de distinguer les bulletins officiels des éventuels faux. Le YSK n'a pas précisé combien de suffrages étaient concernés. Mais alors que moins d'1,4 million de voix séparerait le « oui » du « non », l'opposition rejette ces justifications.

D'autant plus qu'elle soupçonne le pouvoir d'avoir triché. Ici, elle diffuse une vidéo (non authentifiée) montrant une personne tamponnant à la chaîne des bulletins du « oui ». Ailleurs,

« Parlez-en à mon cheval ! » ERDOGAN,

EN RÉPLIQUE AUX ACCUSATIONS

elle cite des résultats troublants

(non confirmés), comme ces quartiers de Viransehir (sud-est) où le « oui » l'aurait emporté avec 13.067 voix... contre 58 pour le « non ». « Des paquets ont été volés, des bulletins fabriqués ont été utilisés. Et malgré cela, [le pouvoir] n'a pas obtenu le résultat escompté. C'est alors que le YSK est intervenu », a accusé mardi le vice-président du CHP, Bülent Tezcan. « Le YSK a violé les lois, la volonté nationale a été sabotée », a renchéri le chef du parti, Kemal Kılıçdaroglu.

Des soupçons appuyés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et du Conseil de l'Europe. Sans parler de « fraudes », ils ont déploré « des modifications tardives dans la procédure de comptage » qui « ont supprimé un important garde-fou » et produit un vote « en deçà des attentes du

Conseil de l'Europe ». Mardi, la Commission européenne a appelé Ankara à « lancer une enquête transparente ».

Dès lundi soir, pourtant, Recep Tayyip Erdogan a signalé qu'il n'en ferait rien. « Parlez-en à mon cheval ! », a-t-il lancé, en substance, aux observateurs internationaux, soutenant que le vote avait été « plus démocratique que dans n'importe quel pays occidental ». Même son de cloche, mardi, chez le Premier ministre Binali Yildirim, pour lequel « cette affaire est terminée ». L'opposition ne l'entend pas de cette oreille. En cas d'échec au YSK, elle prévoit de se tourner vers la Cour constitutionnelle. Dont le président était reçu, mardi, par Erdogan. ■

ANNE ANDLAUER